

COMPTE-RENDU DE LA 28^{ème} REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 24 avril 2020

C'est ce Vendredi 24 avril 2020 que s'est tenue, par vidéo-conférence, la 28^{ème} réunion du Conseil des Ministres, sous la présidence de son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat.

A l'ordre du jour de cette réunion figuraient les points suivants :

- I. Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- II. Points d'Informations ;
- III. Approbation des relevés des décisions du Conseil des Ministres ;
- IV. Examen et Adoption des dossiers ;
- V. Examen et Adoption des Textes.

I. DE LA COMMUNICATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

La Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République était axée sur quatre (04) points :

1. Les relations avec le FMI ;
2. L'information sur le Conseil Economique et Social ;
3. La situation sécuritaire en Ituri et au Kongo Central ;
4. L'autorisation de prorogation de l'état d'urgence.

Abordant le premier point, le Président de la République s'est félicité de l'octroi par le FMI à la RDC d'un montant de 363 millions de dollars américains en guise d'appui à la balance de paiement. Il a, à cette occasion, exhorté le Gouvernement à poursuivre les efforts pour la conclusion du programme formel avec le FMI, et ce en veillant à une cohérence pour l'atteinte de l'objectif.

Concernant le Conseil Economique et Social, le Chef de l'Etat a informé les membres du Conseil qu'après l'expiration du mandat des Conseillers de la République, il va très prochainement signer l'ordonnance portant renouvellement des membres du Conseil dont les différentes catégories socio-professionnelles ont déposé les listes de leurs représentants.

S'agissant de la situation sécuritaire en Ituri et au Kongo Central, le Président de la République a réaffirmé que la paix est une priorité de son mandat et qu'il ne peut en aucun cas accepter qu'une partie du territoire national soit en proie à des troubles récurrents. C'est pour cette raison qu'il a instruit les FARDC et la Police à s'engager résolument pour la pacification et le rétablissement de l'ordre dans les zones troublées.

En ce qui concerne la prorogation de l'état d'urgence, le Chef de l'Etat a informé les membres du Conseil que sa demande de prorogation de l'état d'urgence a été acceptée par les deux chambres de notre parlement qui lui ont transmis la loi y afférente.

Au regard de l'évolution de la pandémie, le Président de la République a attiré l'attention des membres du Conseil sur l'exigence de la mobilisation de tous et, en particulier de nos chercheurs pour trouver des solutions capables de nous mettre à l'abri des conséquences dramatiques de cette pandémie. Il a, au vu des dernières statistiques, manifesté sa préoccupation concernant l'augmentation rapide et inquiétante des cas de contamination.

II. DES POINTS D'INFORMATIONS.

II.1. Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.

II.1.1. : Situation générale

Un calme relatif règne sur l'ensemble du territoire, à l'exception d'une partie de l'Est de la République, où l'on dénote encore l'activisme des forces négatives. La traque de celles-ci par nos forces Armées se poursuit

II.1.2. Autres faits marquants

- L'état d'esprit de la population est caractérisé par les points suivants :
 - L'évolution de la pandémie du CORONAVIRUS ;
 - L'obligation du port des masques ;
 - L'adoption par le parlement de l'ordonnance proclamant l'Etat d'urgence.

- Etat sécuritaire

On relèvera à ce sujet les principaux faits ci-après :

- L'arrestation de l'Honorable Ne Mwanda N'semi, Président de Bundu Dia Mayala sur réquisition du Parquet Général, Près la Cour d'Appel de la Gombe pour incitation à la haine tribale ;
- Dans l'Ituri, la poursuite de l'activisme des miliciens LENDU/CODECO exige le renforcement des moyens militaires;
- La longue attente des ex-FRPI, sans suivi, peut décourager les candidats à la reddition.
- Dans le Haut Katanga, l'on a signalé une manifestation de colère de la population contre les forces de l'ordre à la suite des actions de bandits à mains armées ;
- En ce qui concerne la situation à nos frontières, l'on note que les mouvements d'expulsion de l'Angola de nos compatriotes en situation irrégulière, se poursuit. La DGM a été instruite de prendre les dispositions appropriées en vue d'un accueil digne de nos concitoyens.
- Il y a lieu de signaler également des tensions entre notre pays et la République du Congo à la suite des conflits sur l'appartenance de certains ilots du fleuve Congo.

Au plan social

L'actualité du CORONAVIRUS continue de hanter les esprits. Toutefois, on note un certain relâchement des contrôles aux barrières à la suite de confinement de la Zone de santé de la Gombe. La Police a été instruite de doubler de vigilance.

On signale des débrayages de certains agents commis aux contrôles du COVID-19 dans le Kasai-Oriental, suite au non-paiement des salaires et primes.

II.1.2. : *Situation humanitaire dans le Maniema, le Haut Lomami, le Tanganyika et le Sud-Kivu, consécutive aux inondations résultant des crues des eaux*

Les inondations survenues dans ces provinces au cours de la deuxième quinzaine du mois de mars ont occasionné plusieurs morts, des déplacés et d'importants dégâts matériels.

Après avoir exprimé la solidarité de la Nation et sa compassion à l'égard des victimes, le Chef de l'Etat a instruit le Gouvernement de dégager les

moyens nécessaires pour faire face à cette catastrophe. Une mission gouvernementale plurisectorielle y a été dépêchée.

II.2. Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants

Tout en confirmant le calme régnant sur l'ensemble du territoire, tel que décrit par le Vice-premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, le Ministre de la Défense s'est appesanti sur les cas suivants :

1. Ituri

Le groupe CODECO devient très actif depuis la mort de son leader à la suite des actions des FARDC. Il procède maintenant à des attaques et à des tueries des commerçants et autres civils entre BUNIA et MAHAGI. Ce mouvement semble faire la jonction avec certains groupes rebelles ougandais.

2. Rutshuru

Capture et reddition de plusieurs responsables FDLR à la suite de la pression des FARDC.

3. BENI

- Poursuite par les FARDC des opérations contre les ADF/MTM et conquête de places fortes. Démantèlement des réseaux des collaborateurs des ADF, avec l'appui de la population.
- Le Ministre de la Défense Nationale a invité le Gouvernement à doubler d'efforts afin que la prise en charge de « RENDUS » fasse l'objet d'une attention particulière, via le Service National par exemple, ou un meilleur ravitaillement des centres d'instruction, pour ne pas occasionner le découragement.

S'agissant des problèmes logistiques liés à la mission plurisectorielle du Gouvernement envoyée dans le Tanganyika et Haut-Lomami, le Ministre de la Défense a indiqué avoir reçu la demande des Ministres concernés pour la mise à leur disposition des hélicoptères afin d'atteindre les zones de sinistre difficiles d'accès.

II.2. Ministre de la Santé

➤ *Synthèse de la situation épidémiologique COVID-19 au 24/04/2020.*

Le Ministre de la Santé publique a fait part au Conseil de données suivantes relevées à cette date :

- Cas confirmés (en cumul) : 394 ;
 - 5 provinces touchées (Kinshasa 382 cas, Nord-Kivu 5 cas, Sud-Kivu 4 cas, Ituri 2 cas, Kwilu 2 cas) ;
 - Les zones les plus touchées de Kinshasa sont celles de Gombe (93 cas) ; Binza Ozone (73 cas) ; Limete (40 cas) ; Binza – Météo (28 cas) ; Lemba (16 cas) ; Kitambo (11 cas) ;
- Le Ministre de la Santé a informé les membres du Gouvernement des résultats du confinement de la zone de santé de Gombe. On peut noter à ce sujet ce qui suit :
- 515 contacts ont fait l'objet de prélèvements sur les 540 listés ;
 - 34 nouveaux cas ont été confirmés parmi les contacts et ceux qui vivent avec les cas confirmés ;
 - 2 cas positifs ont été interceptés au niveau des barrières sur les 30 suspectés ;
 - 12.346 ménages sur les 18. 647 ont été visités ;
 - Plusieurs bâtiments de l'Etat et des rues ont été désinfectés ;
- S'agissant des efforts du Gouvernement, on relèvera ce qui suit :
- Au total près de 2,8 millions de dollars américains ont été mis à la disposition du Ministère de la Santé, des Hôpitaux pour la prise en charge des malades COVID-19 ; la désinfection des bâtiments de « l'immeuble intelligent » et du Palais du peuple ;
 - La capacité d'accueil des malades actuellement de 565 lits, passera à près de 2.000 lits sous peu ;
 - Le plan de riposte de près de 135 Millions USD proposé devrait connaître sa réalisation avec les promesses des dons et assistances en cours de réalisation ;
 - Parmi les problèmes les plus sérieux rencontrés on peut citer la faible adhésion de la population aux mesures- barrières préconisées, consécutive à une sensibilisation peu appropriée. Ceci doit être recadré rapidement avant d'envisager des mesures de coercition.
 - Le retard dans le diagnostic est préjudiciable à la prise en charge rapide ; en effet, seul l'INRB fait le diagnostic pour l'instant. Les intrants sont attendus prochainement en vue d'augmenter la capacité de diagnostic.

- En ce qui concerne les prochaines étapes, il est envisagé le dépistage des contacts de tous les cas positifs à Kinshasa ; le confinement de ceux qui seront positifs au COVID-19 et leur prise en charge.

A la suite de l'exposé du Ministre de la Santé, le Président de la République a interrogé ce dernier sur plusieurs points, dont la capacité de prise en charge des malades et les moyens mis à la disposition du personnel médical.

Le Ministre a répondu positivement aux préoccupations soulevées par le Chef de l'Etat.

Quant au Premier Ministre, il a confirmé sa disponibilité à accueillir nos chercheurs pour débattre de leurs approches.

Il a également informé les participants des conditions de rapatriement de nos compatriotes qui étaient bloqués à l'extérieur. De même il a indiqué que le gouvernement met tout en œuvre pour que les congolais bloqués à l'intérieur du pays, ou à Kinshasa ainsi que ceux se trouvant dans les eaux lors de la déclaration de sanctuarisation de la capitale soient également concernés, prochainement, par les mesures de retour dans leurs lieux d'habitation.

Le Président de la République a invité le Gouvernement à veiller aux conditions d'hébergement de nos compatriotes rapatriés.

III. APPROBATION DES RELEVES DES DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Les relevés des décisions prises lors de la 25^{ème} réunion du Conseil des Ministres du vendredi 13 mars 2020, celui de la réunion du mardi 17 mars 2020 ainsi que le relevé de la réunion du vendredi 17 avril 2020 ont été adoptés.

IV. EXAMEN ET ADOPTION DES DOSSIERS

IV.1. Ministre de l'Economie Nationale complété par le Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo (01 dossier)

- Evaluation des mesures économiques prises dans le cadre de l'état d'urgence

Le Ministre de l'Economie, complété par le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, a fait le point sur l'évaluation des mesures économiques prises dans le cadre de l'état d'urgence en vue d'atténuer

les effets néfastes de cette pandémie sur l'économie. Il s'est dégagé de leurs interventions que le Gouvernement a pris une série de mesures visant, à la fois, la préservation du pouvoir d'achat et l'encadrement de la production nationale.

Il s'agit notamment :

- Des exonérations de tous les impôts et taxes sur la production, l'importation et la vente des médicaments et équipements médicaux ;
- De l'octroi de facilités de crédit aux distributeurs pour assurer l'approvisionnement des grands centres en produits vivriers avec une première enveloppe de 50 millions de dollars mise à la disposition des opérateurs économiques via les banques privées à un taux très bas ;
- De la suspension de la TVA ;
- Du démantèlement de toutes les barrières illégales ;
- De la gratuité de l'eau et de l'électricité pendant trois mois.

Tout en reconnaissant la pertinence de toutes ces mesures qui pourront être complétées, s'il échet, il a été recommandé de s'assurer, d'une part que les mesures produisent un impact réel sur les prix de première nécessité, en ayant notamment la maîtrise sur les statistiques des importations, et d'autre part, qu'elles soient mieux vulgarisées dans l'intérêt de la population.

V. EXAMEN ET ADOPTION DES TEXTES (01 Texte)

V.1. Ministre de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique (01 texte)

Le Ministre a sollicité du Conseil des Ministres la nomination par voie d'arrêté ministériel des membres du Bureau de l'Office National de liaison de la République Démocratique du Congo auprès de l'Agence Nationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le Conseil des Ministres a marqué son accord à cette initiative du Ministre de la Recherche Scientifique.

Commencée à 14h45', la réunion du Conseil des Ministres s'est terminée à 21h20'.

Je vous remercie.

David-Jolino DIWAMPOVESA-MAKELELE MA-MU ZINGI

Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et Médias
Porte-Parole du Gouvernement